

DETAIL DE L'ACTIVITE DU CVD

Service d'accueil	Jeunesse et Vie Locale
Identité du ou des tuteur(s) et fonction au sein de la Mairie	HONG Taia, Chef de service

I. ACTIVITES DONNEES AU VOLONTAIRE

► Emploi occupé :

Gestionnaire des infrastructures sportives

► Descriptif du service (Missions et organisation) :

Les missions des pôles du service sont les suivantes :

- Planifier et coordonner l'utilisation et le fonctionnement des infrastructures d'animations existantes et à venir de la commune ;
- Evaluer l'utilisation des équipements communaux ;
- Contrôler et informer le service du Patrimoine des problèmes rencontrés sur les infrastructures d'animations ;
- Remettre à jour les registres de sécurité des infrastructures d'animations et sportifs ;
- Etablir l'audit des infrastructures d'animations et sportifs :
 - Proposer un plan pluriannuel d'aménagement et de rénovation des infrastructures ;
 - Entamer les travaux sur la rénovation des équipements sportifs lourds.
- Etablir une charte de civisme et de respect des équipements communaux.

► Descriptif du projet :

La commune possède et gère un parc d'infrastructures obsolètes voir usée, où plus d'une trentaine associations y en accès :

- Le centre sportif et d'animation de Vaiata sis à Taapuna, dont le matériel sportif et pédagogique date de 2007 ;
- Le plateau omnisport de Manotahi sis à Atiue inauguré en 2012 ;
- La salle polyvalente de Punavai sise à Atiue inaugurée en 2012 ;
- Le plateau sportif de Vaiopu sis à Vaiopu dont le matériel sportif et pédagogique date de 2009 ;
- Le Fare Rima'i no Manotahi Nui sis à Carrefour Punaauia qui a été rénové en 2018.
- Etc...

► Missions ou tâches confiées :

Gérer administrativement, techniquement, technologiquement, humainement, financièrement et matériellement un/des centres sportifs et physiques :

- Elaborer les conventions de partenariat sur l'utilisation des infrastructures sportives ;
- Organiser les réunions de travail ;
- Vérifier les pièces administratives des associations en concertation avec le pôle Association.
- Assurer l'encadrement des personnels communaux qui s'y consacrent en concertation avec la RH.

Evaluer, aménager et concevoir un/des centres sportifs et physiques ;

Planifier, coordonner et superviser le fonctionnement, les travaux et l'entretien des installations sportives et physiques :

- Réceptionner les courriers de demandes ;
- Répondre par des courriers réponses en suivant la procédure d'attribution élaborée à cet effet et joint en annexe ;
- Etablir des constats et des bilans.

Assurer que les installations soient entretenues, développées et équipées pour des compétitions et des utilisations de loisirs et sécuritaires :

Assurer la sécurité et l'hygiène des établissements sportives et physiques, et du public utilisateur ;

Entretenir des relations de coopération interne aux services communaux ;

- Organiser les travaux.

Entretenir des relations de coopération externe avec les établissements publiques gérés par les instances territoriales et les établissements privés localisés dans la Commune de Punaauia ;

Travailler en collaboration avec les différents établissements privés comme publics sur l'ensemble des installations sportives et physiques privées comme publics sur la Commune de Punaauia ;

Faire l'inventaire des équipements et des fournitures utilisées dans les établissements sportives et publics ;

Faire respecter la législation et la réglementation en vigueur ;

- Respect du règlement et application de la convention d'utilisation.

Agir avec équité dans la répartition des installations physiques et sportives ;

Appliquer les objectifs des instances décisionnelles ;

Exercer son métier en liaison avec d'autres, dans le cadre d'équipes variées ;

Tenir à jour le planning d'utilisation des infrastructures sportives.

- Accessible à l'ensemble du service

II. COMPETENCES RECHERCHEES

► Diplôme(s) :

- BAC +2 (spécialité si possible en Activités Physiques et Sportives)

► Savoir :

- Compétence informatique (bureautique) ;
- Techniques de recherches documentaires sur les APSAC ;
- Connaissance sur le mouvement sportif et associatif ;
- Compétence analytique et rédactionnelle.

► Savoir – faire :

- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Être autonome, méthodique, dynamique, ordonné et rigoureux ;
- Savoir exploiter et traiter les informations issues de différents supports (papier, vidéo, audio, internet, architecture etc.) et dans des domaines diversifiés (culturel, économie, histoire, jeunesse, sciences sociales, etc.) ;

- Savoir contrôler la pertinence des informations collectées ;
- Enregistrer et mettre à jour des informations ou des documents ;
- Savoir animer des rencontres, des événements physiques, sportives, artistiques et culturels etc... ;
- Être capable d'anticipation et d'initiative, dans les limites imposées par sa hiérarchie.

► Savoir – être :

- Avoir le sens du service public ;
- Discrétion et efficacité dans le poste ;
- Adaptabilité, disponibilité ;
- Maîtrise de soi ;
- Rendre compte à sa hiérarchie ;
- Excellente capacité d'écoute et de réponse ;
- Capacité à se conformer à des opérations méthodiques et à des consignes.

III. MOYENS MIS A DISPOSITION DU VOLONTAIRE

► Techniques, méthodes, savoir-faire transmis :

- Mouvement associatif et sportif
- Règlement équipement sportif
- Portage de projet

► Moyens mis en œuvre :

- PC, voiture de service...

► Logiciels utilisés :

- Word, Excel....